

Date de révision : 2025/08/13 page: 1/12

Version: 6.0 (30034996/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Nerolidol

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour cosmétique et soin oral, substance aromatisante

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**

Synonyme: 3,7,11-triméthyldodéca-1,6,10-triène-3-ol, mélange d'isomères

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Eye Irrit. 2B Irritation des yeux Skin Sens. 1 sensibilisation de la peau

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/13 page: 2/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

Aquatic Chronic 1

Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H320 Provoque une irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de données disponibles.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

mélange d'isomères de 3,7,11-triméthyldodécatriène-3-ol

Date de révision: 2025/08/13 page: 3/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

> Numéro CAS: 7212-44-4 Teneur (W/W): 80.0 - 100.0%

Synonyme: Cyclohexanone, 4-(4-propylcyclohexyl)-, 1,6,10-Dodecatrien-3-ol,

3,7,11-trimethyl-

6,10-diméthylundéca-5,9-diène-2-one

Numéro CAS: 689-67-8 Teneur (W/W): 1.0 - 5.0%

Synonyme: 6,10-Dimethylundeca-5,9-dien-2-one

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Retirez les vêtements contaminés. Lavez la peau à l'eau et au savon et rincez abondamment. Secours médical.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Irritation des yeux, conjonctivite, Larmoiement, Troubles visuels, démangeaison(s), dermatite

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

Date de révision: 2025/08/13 page: 4/12

Version: 6.0 (30034996/SDS_GEN_CA/FR)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

oxydes de carbone, vapeurs nocives

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Date de révision: 2025/08/13 page: 5/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Conception d'installations techniques:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules / pour gaz acide certifié NIOSH si nécessaire.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide
Etat physique: liquide
Odeur: note fleurie
Seuil olfactif: < 100 ppm
Couleur: incolore à jaune

Valeur du pH: 6.3

(14.1 mg/l, 20 °C)

température de -90 °C (Ligne directrice 102 transition vitreuse: (1,013 hPa) de l'OCDE)

point de solidification: Pas de données disponibles.

Date de révision: 2025/08/13 page: 6/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

Point d'ébullition: 276 °C

(1,013.25 hPa)

Données bibliographiques.

Point d'éclair: (ISO 2719) Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure Non pertinent pour la classification et d'explosivité: l'étiquetage des liquides. La limite

inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

Limite supérieure d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Auto-inflammation: 237 °C (Directive

84/449/CEE, A.15) Pression de vapeur: 0.0024 hPa (Ligne directrice 104 de l'OCDE) (20°C)

Densité: 0.88 g/cm3

(20 °C)

Données bibliographiques.

0.85 g/cm3 (50 °C) 88.0

Densité relative: (20°C)

Données bibliographiques.

Densité de vapeur (calculé(e)) 7.66

relative: (20°C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n-(Directive 4.5 (24 °C) octanol/eau (log Pow): 92/69/CEE, A.8)

Température d'auto-Du fait de sa structure, le produit inflammation: n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

385 °C (DSC (OECD 113)) Décomposition

thermique:

Viscosité dynamique: 13.8 mPa.s (OECD 114)

(20°C) 5.50 mPa.s

(OECD 114)

(40°C)

Viscosité, cinématique: 15.8 mm2/s (OECD 114)

(20°C)

(OECD 114) 6.41 mm2/s

(40 °C)

Solubilité dans l'eau: 14.1 mg/l (20 °C)

soluble

Solubilité (qualitative):

solvant(s): solvants organiques,

Poids moléculaire: 222.37 g/mol

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Caractéristiques des particules

La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous Distribution granulométrique: forme non solide ou sous forme de granulé.

Date de révision: 2025/08/13 page: 7/12

Version: 6.0 (30034996/SDS_GEN_CA/FR)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Forte réaction exothermique.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les décharges électrostatiques.

Matières incompatibles

acides, bases

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: acétylène

Décomposition thermique: 385 °C (DSC (OECD 113))

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

Date de révision: 2025/08/13 page: 8/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,610 mg/kg (test BASF)

Aucune mortalité n'a été constatée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de

substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Inhalation

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: lapin

Valeur: > 5,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Irritation en cas de contact avec les yeux.

Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une

structure ou une composition similaire.

<u>Oeil</u>

espèce: lapin Résultat: Irritant.

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une

structure ou une composition similaire.

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)

espèce: souris

Résultat: sensibilisant pour la peau Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Les résultats de tests sur animaux montrent que la substance peut, après ingestion répétée de grandes quantités, provoquer des lésions hépatiques.

Toxicité génétique

Date de révision: 2025/08/13 page: 9/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur mammifères ou sur cultures de cellules de mammifères. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Pas de données exploitables disponibles sur l'effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 1.43 mg/l, Pimephales promelas (Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 0.510 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 2 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Effets chroniques sur poissons

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la toxicité terrestre

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Ligne directrice 209 de l'OCDE aérobie

Date de révision: 2025/08/13 page: 10/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

boue activée/CE 20 (0.5 h): 180 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

70 - 80 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes possible.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Elimination des emballages:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

	Sea transport	
	IMDG	
9	Hazard class:	9
III	Packing group:	III
UN 3082	ID number:	UN 3082
9, EHSM	Hazard label:	9, EHSM
OUI	Marine pollutant:	YES
l'expédition:	Proper shipping name:	
DU POINT DE VUE	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	
LIQUIDE, N.S.A.	SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains	
IYL-DODÉCATRIÈN-	3,7,11-TRIMETHYL-DOD	ECATRIEN-3-OL)
	III UN 3082 9, EHSM OUI l'expédition: DU POINT DE VUE LIQUIDE, N.S.A.	IMDG 9 Hazard class: III Packing group: UN 3082 ID number: 9, EHSM Hazard label: OUI Marine pollutant: Proper shipping name: E DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HA

Date de révision: 2025/08/13 page: 11/12 Version: 6.0 (30034996/SDS GEN CA/FR)

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Classe de danger: 9 Hazard class: 9 Groupe d'emballage: III Packing group: III

N° d'identification: UN 3082 ID number: UN 3082 Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient 3,7,11-TRIMÉTHYL-DODÉCATRIÈN-3,7,11-TRIMETHYL-DODECATRIEN-3-OL)

3-OL)

Autres informations

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3)

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):

Aquatic Acute1Danger pour le milieu aquatique - aiguAquatic Chronic1Danger pour le milieu aquatique - chroniqueEye Dam./Irrit.2BLésions oculaires graves / irritation oculaireSkin Sens.1Bsensibilisation de la peau

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/13

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total

Date de révision: 2025/08/13 page: 12/12

Version: 6.0 (30034996/SDS_GEN_CA/FR)

que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/08/13 Version: 6.0
Date / Version précédente: 2022/08/26 Version précédente: 5.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ